

RÈGLEMENT 2025



Gestionnaire de Championnat : Jerome ODIN
Jerome.odin@liguebsc-idf.fr

Ligue Ile-de-France de Baseball, Softball
Règlement 2025 du Championnat Régional Baseball 19+ R1

Les présents règlements ont pour objet de compléter les Règlements Généraux (RG) et annexes des Règlements Des Compétitions Baseball/Softball Saison 2025 publiées par la Fédération Française de Baseball Softball (FFBS), en vigueur à la date de la rencontre concernée et accessibles sur internet via ce lien : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>. Les clubs sont réputés connaître ces règlements.

Objectifs

Le Championnat 19+ IDF de niveau régional permet aux équipes de catégorie 19+ des clubs affiliés ou rattachés à la Ligue IDF baseball, softball ci-après désignée « Ligue », de s'affronter sous forme de championnat pour :

- Participer au développement de la pratique du baseball en Île-de-France ;
- Déterminer l'équipe championne d'Île-de-France 19+ ;
- Déterminer les équipes autorisées à participer aux championnats nationaux.

Conditions de participation

- Être à jour de son inscription de ses obligations financières auprès de la Ligue (avoir payé ses éventuelles pénalités financières de la saison précédente)
- Disposer d'un minimum de 30 licenciés dans le club, dont 15 licenciés jeunes (6U à18U) en pratique compétitions officielles baseball ou softball et 5 licenciées féminines en pratique compétitions officielles baseball ou softball à la date de la première journée de la phase régulière de la saison 2025 ;
- Les équipes d'ententes sont interdites en Régionale 1 ;
- Remplir les conditions de la section TERRAIN de ce document ou fournir un accord écrit de mise à disposition de la part d'un club tiers pour la saison sportive 2025 ;
- Fournir la liste des managers, arbitres (pour validation Commission Régionale d'Arbitrage (CRA)) et scoreurs (pour validation Commission Régionale Scorage et Statistiques (CRSS)) qui officieront durant la saison sportive dans le cadre de cette compétition.
- Avoir obtenu les droits sportifs d'accès la Régionale 1 à la suite du championnat 2024

Encadrement

Chaque équipe devra disposer d'au moins un manager diplômé actif d'État ou d'EF1 à minima en formation 2025 (DFE1 accepté), licencié de la FFBS.

Seul ce manager sera autorisé à signer la feuille de match.

Equipe

Présenter un line-up de **11 joueurs** minimums à chaque match.

Arbitrage des rencontres

Sont éligibles pour arbitrer : les arbitres de niveau AF3, AF2 minimum et AF1 sous conditions :

Conditions d'éligibilité des AF1 :

- avoir participé au clinics,
- avoir été coopté par la CRA.

La liste des arbitres validés sera disponible tout au long de la saison sur le site de la ligue.

- Arbitrage à 2 obligatoire.

Scorage des rencontres

Le club recevant (Home Team) doit fournir 1 scoreur éligible par rencontre. Les scoreurs reconnus éligibles par la CRSS sont :

- Les scoreurs actifs en 2025, de niveau SF2, SF3 ou SF4.
- Les scoreurs actifs en 2025, de niveau SF1 diplômés jusqu'en avril 2024, ayant officié au moins 3 matchs de championnat (sauf 9U) ET ayant obligatoirement participé à l'une des clinics de scorage départementales 2024 ou 2025.

Documents de matchs

Le club recevant doit avoir à disposition les documents officiels originaux de la rencontre (feuilles de match, feuilles de scorage et le roster) en cas de dysfonctionnement de la feuille de match électronique

Terrain

Le terrain de jeu doit être conforme aux recommandations des RG et à minima correspondre au label Bronze +. **Le monticule, amovible ou non, est obligatoire.**

Le terrain doit être tracé, au minimum les boîtes de frappe, les lignes de foul-ball de 1ère et de 3ème base et, si possible, le couloir de 1ère base, pour au moins le 1er match de la journée
Le responsable du traçage du terrain du club recevant doit avoir terminé le traçage de la surface de jeu, 10 minutes avant le début de chaque rencontre.

Titre et droits sportifs

Conformément aux RG en vigueur, la C.R.S. établit le classement définitif pour transmission à la Commission Fédérale Sportive (CFS).

- Le vainqueur du championnat R1 est champion de baseball d'Île-de-France 19+
- L'équipe classée 9^{ème} fera un match de barrage contre l'équipe classée 3^{ème} de la Régionale 2. Ce match se déroulera dans les conditions définies dans le présent Règlement

Formule sportive

La C.R.S. détermine tous les ans la formule sportive qui est adoptée par le comité directeur de la Ligue.
La constitution des poules est déterminée en fonction du nombre d'équipes inscrites et des droits sportifs acquis par les équipes à l'issue de la saison précédente.

Le programme des rencontres s'étale de mars à juillet, sauf pour la phase de maintien qui se poursuit en septembre et octobre.

Tous les matchs se jouent **en 9 manches**, sans limitation de temps.

Saison régulière :

*Les 9 équipes seront réparties en 1 poule
Chaque équipe rencontre en formule simple round robin les équipes de sa poule soit 8 journées.*

Phase finale :

Les 4 premières équipes au classement de la saison régulière se rencontrent en système Simple Round Robin, soit 3 journées.
Les ratios de victoire/défaite de la saison régulière **ne seront pas conservés**. Les 2 premières équipes au classement s'affrontent ensuite en finale, les 3^{ème} et 4^{ème} s'affrontent lors d'un match pour la 3^{ème} place du championnat R1.

La Finale et la rencontre pour la 3^{ème} place se dérouleront sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la **saison régulière**.

La finale : L'équipe recevant est la mieux classée des deux équipes à l'issue de la phase finale. Elle fournit les balles de match. Les arbitres seront désignés par la CRA et le scoreur par la CRSS.

Le match pour la 3^{ème} place : L'équipe recevant est la mieux classée des deux équipes à l'issue de la phase finale. Elle désignera le scoreur, l'arbitre de marbre et fournira les balles de match. L'équipe visiteuse désignera l'arbitre de base.

Phase de maintien :

Les 5 dernières équipes au classement de la saison régulière s'affrontent en système Simple Round, soit 4 journées. Les ratios de victoire/défaite de la saison régulière **seront conservés (uniquement les matchs des équipes concernées par la phase de maintien)**.

Match de barrage :

A l'issue de la phase de maintien, l'équipe classée 9^{ème} (en incluant les équipes participant à la Phase finale) accueillera le match de barrage en tant qu'équipe recevant. Les arbitres seront désignés par la Commission régionale d'arbitrage (CRA). L'équipe recevant désignera le scoreur et fournira les balles de match.

Calendrier

- La C.R.S. établit le calendrier provisoire après validation par le comité directeur ;
- La C.R.S. communique ensuite le calendrier définitif aux clubs concernés ;
- En cas d'application de l'article 124.4 des RG (impossibilité de jouer une rencontre pour une cause autre que celle incombant à l'un des compétiteurs), sauf accord des deux équipes pour une autre date, la nouvelle date de déroulement de la rencontre est automatiquement fixée à la première date de réserve disponible pour les deux équipes ;
- Le non-respect de cette règle par l'une des deux équipes entraîne un forfait pour l'équipe fautive.

Joueurs qualifiés à participer à la R1

Il sera fait application de l'article 159 des RG pour déterminer quels sont les joueurs autorisés à participer à une rencontre de Régionale 1.

Joueurs qualifiés pour les phases finales et de maintien

Comme indiqué à l'article 159.3 des RG, seuls les joueurs inscrits sur au moins 1/3 des feuilles de matchs de la saison régulière seront qualifiés pour participer aux phases finales, de maintien et de barrage, à l'exception des :

- Joueurs de la catégorie 21U et 18U ;
- Joueurs appartenant à un championnat de niveau inférieur.

Lanceur

Les lanceurs 18u évoluant championnat 19+ seront soumis au comptage de lancers (95 maximum). L'équipe ayant un lanceur 18U fournit les feuilles de comptage selon le modèle disponible sur le site internet de la Ligue ainsi que la personne en charge de compte de lancers. Cette personne devra effectuer le décompte des lancers dans la cabine de scoring, ou à défaut, aux côtés du scoreur désigné pour officier la rencontre. En aucun cas la responsabilité du décompte des lancers sera celle du scoreur désigné pour officier la rencontre. La feuille de décompte sera jointe à la feuille de match correspondante.

Dérogation au calendrier et report de match

Dans le cas où le planning d'occupation de terrain d'un club est surchargé, il est possible pour l'équipe recevant une rencontre de jouer le samedi. Afin de permettre à l'équipe visiteuse de s'organiser, il est obligatoire de transmettre cette information par mail au gestionnaire de championnat dès la publication du calendrier provisoire des rencontres pour qu'il puisse faire les modifications (sportive.baseball.idf@gmail.com).

Dans le cas d'un report, si le planning de terrain est saturé le dimanche à la date de réserve la plus proche, le report pourra avoir lieu sur une autre date de réserve prévue dans le calendrier. Si cette date est la dernière date disponible avant les phases finales, la rencontre devra se jouer le samedi. S'il n'y a plus de créneaux sur le terrain de l'équipe recevante, la rencontre se jouera sur le terrain de l'équipe visiteuse. Les arbitres, scoreurs et balles resteront à la charge de l'équipe Home-team.

Rencontres sportives

Le Championnat se joue selon les dispositions des RG et des règles officielles de jeu publiées par la FFBS, en vigueur à la date de la rencontre concernée.

Le club accueillant les rencontres doit :

- S'assurer de la disponibilité du terrain où se déroule la journée ;
- Fixer l'heure des matchs et en informer l'équipe visiteuse le lundi précédant la rencontre **en mettant en copie le gestionnaire du championnat** (sportive.baseball.idf@gmail.com)
- **Donner le nom des officiels à la commissions sportive obligatoirement le lundi avant 20h pour qu'ils puissent renseigner la feuille de match électronique.**
- S'assurer de la présence de scoreurs
- Fournir les feuilles de match et de scores (modèle fédéral officiel) ;

Ligue Ile-de-France de Baseball, Softball
Règlement 2025 du Championnat Régional Baseball 19+ R1

- Fournir les balles de match conformément aux règlements fédéraux ;
- Lors d'une inter manche, il sera demandé à l'équipe en défense d'aller sur le terrain en courant et de prévoir une personne par équipe pour les lancers d'échauffement. **Au-delà de 2 min, l'arbitre demande au frappeur de se mettre en place et appelle « Play Ball ».**

Communication des résultats

- La feuille de match, les feuilles de score et les attestations collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence sont à scanner au format PDF et à transmettre dès le soir de la rencontre via l'outil web de dépôt des documents (<https://idf.upload.ffbs.fr/>)
- Les feuilles de score sont à scanner au format PDF et à transmettre dès le soir de la rencontre via l'outil web de dépôt des documents (<https://idf.upload.ffbs.fr/>)
- La Commission Régionale Sportive peut, pour vérification dans les cas opportuns, demander au club organisateur la communication par courrier recommandé avec accusé de réception des originaux de la feuille de match, des feuilles de score et les attestations collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence. Ces documents doivent alors être transmis dans un délai de 8 jours.

Sanctions

Les sanctions sportives et financières votées par le comité directeur de la ligue s'appliquent en lieu et place de celles prévues aux RG (voir annexe sur site de la ligue : <https://liguebsc-idf.fr/championnat/championnats-senior/>)